

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	132 494	109 614	22 880	0,43	35 088	0,71
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 088 481		1 088 481	20,66	1 014 897	20,53
Créances rattachées à des participations	2 219 152		2 219 152	42,12	2 180 864	44,12
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	3 440 127	109 614	3 330 513	63,21	3 230 849	65,37
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	257 161		257 161	4,88	156 945	3,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					11	0,00
. Personnel					3	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					4 384	0,09
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7		7	0,00	10	0,00
. Autres	24 628		24 628	0,47	26 351	0,53
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 655 828		1 655 828	31,43	1 523 471	30,82
Charges constatées d'avance	633		633	0,01	597	0,01
TOTAL (II)	1 938 256		1 938 256	36,79	1 711 772	34,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 378 383	109 614	5 268 769	100,00	4 942 621	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	21 530	0,41	21 530	0,44
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	470 689	8,93	470 689	9,52
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 153	0,04	2 153	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 071 710	77,28	3 240 916	65,57
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	356 398	6,76	859 794	17,40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	4 922 481	93,43	4 595 082	92,97
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	11 094	0,21		
. Associés	156 984	2,98	206 269	4,17
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 050	0,02	927	0,02
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	98 781	1,87	88 368	1,79
. Organismes sociaux	19 442	0,37	16 655	0,34
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 916	0,13		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	48 488	0,92	32 268	0,65
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	197	0,00	6	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 336	0,06	3 044	0,06
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	346 288	6,57	347 538	7,03
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	5 268 769	100,00	4 942 621	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 268 768,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2- NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 440 127

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	131 642	853		132 494
Immobilisations financières	3 195 761	111 872		3 307 633
TOTAL	3 327 403	112 724		3 440 127

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 109 614

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	96 554	13 060		109 614
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	96 554	13 060		109 614

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Instal./agenc.divers	86 777	70 858	15 919	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	1 958	1 958	0	5 ans
Mat.bureau &informatique	10 358	8 489	1 870	3 ans
Mobilier	33 402	28 310	5 092	de 3 à 5 ans
TOTAL	132 494	109 614	22 880	

3.2 - Etat des créances = 2 501 581

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 219 152		2 219 152
Actif circulant & charges d'avance	282 429	282 429	
TOTAL	2 501 581	282 429	2 219 152

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 24 628

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	24 628
Disponibilités	
TOTAL	24 628

3.4 - Charges constatées d'avance = 633

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 21 530

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2153	10.00	21 530
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2153	10.00	21 530

4.2 - Etat des dettes = 346 288

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	168 056	168 056		
Fournisseurs	1 050	1 050		
Dettes fiscales & sociales	173 824	173 824		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 357	3 357		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	346 288	346 288		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 131 211

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	11 094
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	116 781
Autres dettes	3 336
TOTAL	131 211

AC JEAN-PHILIPPE ROMERO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 21 530,00 euros
Siège social : 36 rue Tourat
33000 BORDEAUX
438 909 525 RCS BORDEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 09 MAI 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 356 398,49 euros de la manière suivante :

- **Origine**

Bénéfice de l'exercice 356 398,49 euros

- **Affectation**

A titre de dividendes aux associés 23 500,00 euros

Soit 10,92 euros par part

Le solde, en totalité, au compte « autres réserves » 332 898,49 euros

Qui s'élève ainsi à 4 387 591,06 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 881 963,08 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 23 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 09 mai 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 09 mai 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant
Jean-Philippe ROMERO

DocuSigned by:

AA904E1637F741F...